



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 22 – Semaine du 30 mai au 3 juin 2022

En bref

Tunisie :

- Le gouvernement souhaite accélérer la maîtrise de la masse salariale et la réforme du système de subventions
- Un financement additionnel de 23,8 M USD approuvé par la Banque Mondiale pour renforcer le secteur de la santé
- Le déficit commercial se creuse à 2,2 Md TND en avril 2022
- Approbation de deux prêts syndiqués en devises pour le financement de l'Etat tunisien
- La Tunisie parmi les 5 pays de la région MENA les plus touchés par les conséquences de la guerre en Ukraine
- Les réserves en devises risquent de s'éroder progressivement sans accord FMI, selon Fitch Ratings
- Le trafic passager dans les aéroports de Tunisie a connu une très forte hausse au premier trimestre 2022
- La situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens s'améliore mais reste préoccupante

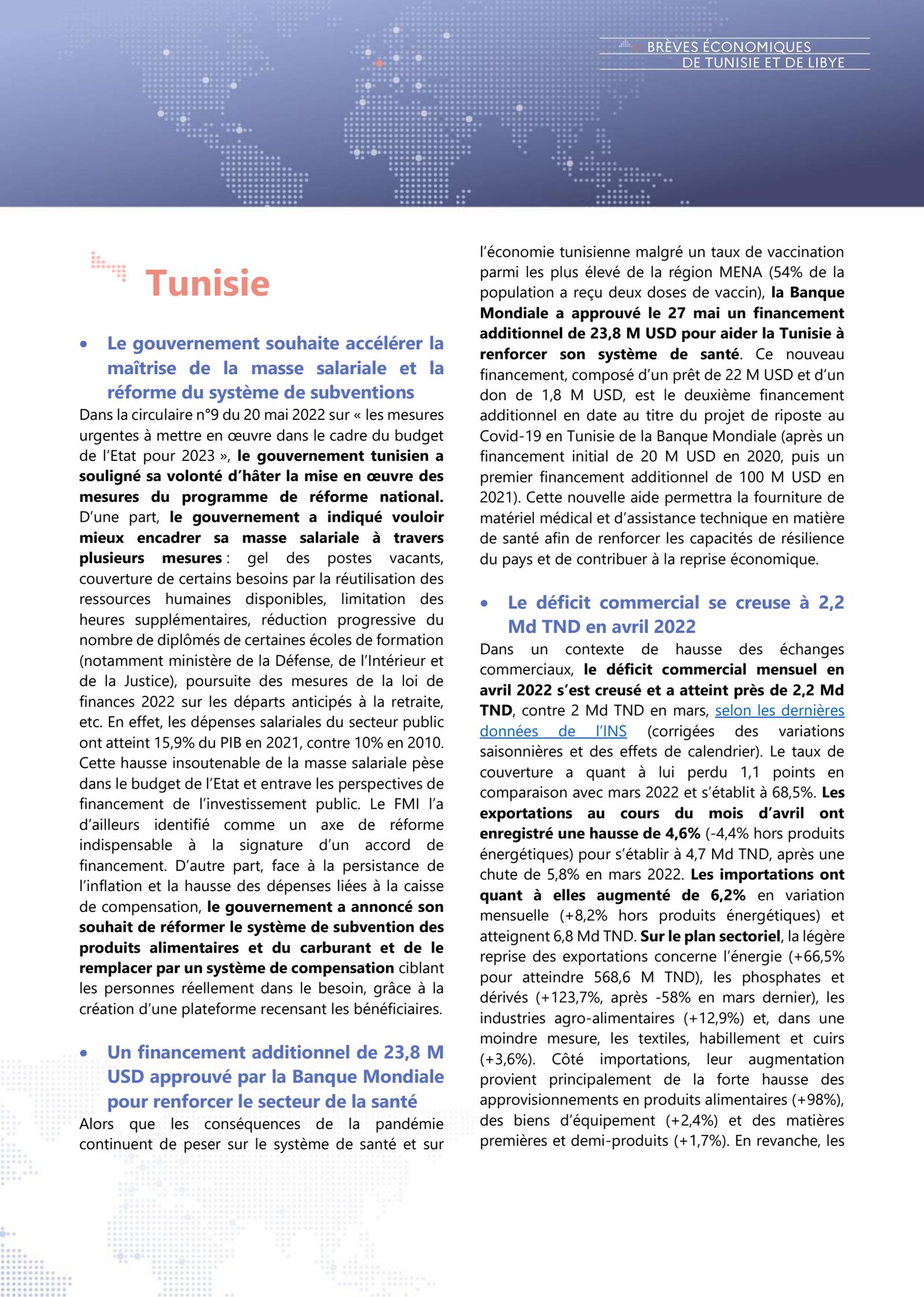
Libye :

- La BCL publie les dépenses et recettes de la période Janvier – Avril 2022
- Le ministère du Pétrole met en garde contre les dangers d'une perturbation prolongée du secteur pétrolier
- La BCL "ne peut pas déboursier de fonds sans loi budgétaire" selon A. Saleh

LE CHIFFRE À RETENIR

53 MD

Les recettes de l'Etat libyen entre janvier et avril 2022 (en LYD)



Tunisie

- **Le gouvernement souhaite accélérer la maîtrise de la masse salariale et la réforme du système de subventions**

Dans la circulaire n°9 du 20 mai 2022 sur « les mesures urgentes à mettre en œuvre dans le cadre du budget de l'Etat pour 2023 », **le gouvernement tunisien a souligné sa volonté d'hâter la mise en œuvre des mesures du programme de réforme national.** D'une part, **le gouvernement a indiqué vouloir mieux encadrer sa masse salariale à travers plusieurs mesures** : gel des postes vacants, couverture de certains besoins par la réutilisation des ressources humaines disponibles, limitation des heures supplémentaires, réduction progressive du nombre de diplômés de certaines écoles de formation (notamment ministère de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice), poursuite des mesures de la loi de finances 2022 sur les départs anticipés à la retraite, etc. En effet, les dépenses salariales du secteur public ont atteint 15,9% du PIB en 2021, contre 10% en 2010. Cette hausse insoutenable de la masse salariale pèse dans le budget de l'Etat et entrave les perspectives de financement de l'investissement public. Le FMI l'a d'ailleurs identifié comme un axe de réforme indispensable à la signature d'un accord de financement. D'autre part, face à la persistance de l'inflation et la hausse des dépenses liées à la caisse de compensation, **le gouvernement a annoncé son souhait de réformer le système de subvention des produits alimentaires et du carburant et de le remplacer par un système de compensation** ciblant les personnes réellement dans le besoin, grâce à la création d'une plateforme recensant les bénéficiaires.

- **Un financement additionnel de 23,8 M USD approuvé par la Banque Mondiale pour renforcer le secteur de la santé**

Alors que les conséquences de la pandémie continuent de peser sur le système de santé et sur

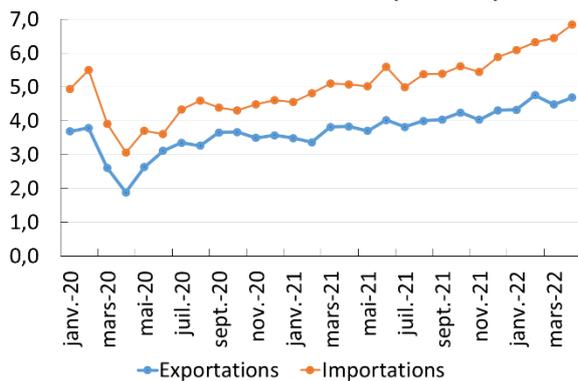
l'économie tunisienne malgré un taux de vaccination parmi les plus élevés de la région MENA (54% de la population a reçu deux doses de vaccin), **la Banque Mondiale a approuvé le 27 mai un financement additionnel de 23,8 M USD pour aider la Tunisie à renforcer son système de santé.** Ce nouveau financement, composé d'un prêt de 22 M USD et d'un don de 1,8 M USD, est le deuxième financement additionnel en date au titre du projet de riposte au Covid-19 en Tunisie de la Banque Mondiale (après un financement initial de 20 M USD en 2020, puis un premier financement additionnel de 100 M USD en 2021). Cette nouvelle aide permettra la fourniture de matériel médical et d'assistance technique en matière de santé afin de renforcer les capacités de résilience du pays et de contribuer à la reprise économique.

- **Le déficit commercial se creuse à 2,2 Md TND en avril 2022**

Dans un contexte de hausse des échanges commerciaux, **le déficit commercial mensuel en avril 2022 s'est creusé et a atteint près de 2,2 Md TND**, contre 2 Md TND en mars, [selon les dernières données de l'INS](#) (corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier). Le taux de couverture a quant à lui perdu 1,1 points en comparaison avec mars 2022 et s'établit à 68,5%. **Les exportations au cours du mois d'avril ont enregistré une hausse de 4,6%** (-4,4% hors produits énergétiques) pour s'établir à 4,7 Md TND, après une chute de 5,8% en mars 2022. **Les importations ont quant à elles augmenté de 6,2%** en variation mensuelle (+8,2% hors produits énergétiques) et atteignent 6,8 Md TND. **Sur le plan sectoriel**, la légère reprise des exportations concerne l'énergie (+66,5% pour atteindre 568,6 M TND), les phosphates et dérivés (+123,7%, après -58% en mars dernier), les industries agro-alimentaires (+12,9%) et, dans une moindre mesure, les textiles, habillement et cuirs (+3,6%). Côté importations, leur augmentation provient principalement de la forte hausse des approvisionnements en produits alimentaires (+98%), des biens d'équipement (+2,4%) et des matières premières et demi-produits (+1,7%). En revanche, les

importations de biens de consommation et de produits énergétiques enregistrent toutes deux une baisse de 6,6% et de 2,2%, respectivement. **Sur le plan géographique**, les exportations vers les pays de l'Union Européenne sont en léger repli (-0,9%), suite à la chute des exportations vers l'Allemagne de 16,8%. Les exportations vers le Royaume-Uni ont quant à elles été multipliées par 4,7. Concernant les importations, les achats en provenance de l'UE ont augmenté de 17,7% (essentiellement en provenance d'Italie, +39,4%, d'Espagne, +38,6%, et d'Allemagne, +27,5%), et ceux en provenance du Maghreb et de la Russie sont en baisse de 33,1% et 43,1%, respectivement.

Exportations et importations mensuelles
en valeur de la Tunisie (Md TND)



• Approbation de deux prêts syndiqués en devises pour le financement de l'Etat tunisien

Le décret-loi n°2022-33, portant sur l'approbation de la convention de financement conclue le 20 mai 2022 entre la République tunisienne et un groupe de banques locales pour le financement du budget de l'Etat, a été publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) le 30 mai dernier. Ce décret approuve ainsi **deux prêts syndiqués en devises de 81,5 M EUR et 25 M USD**, soit un total de près de 340 M TND. D'après l'économiste Moez Hadidane, c'est la sixième fois que le gouvernement tunisien fait appel à ce type de financement depuis novembre 2017.

• La Tunisie parmi les 5 pays de la région MENA les plus touchés par les conséquences de la guerre en Ukraine

L'agence de notation S&P Global Ratings a publié le 26 mai une [étude économique sur les répercussions du choc des prix internationaux des produits de base sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord \(MENA\)](#). Selon le rapport, la déstabilisation des marchés alimentaire et énergétique en lien avec le conflit russo-ukrainien devrait durer « plus longtemps que prévu ». Ces perturbations devraient affecter en majorité les pays pour lesquels les importations de produits alimentaires et énergétiques sont élevées. La hausse du prix de ces produits risque de creuser les inégalités sociales, aggravera les dynamiques socio-politiques et entravera la consolidation fiscale post-pandémique. Sur les 35 marchés émergents étudiés, **5 pays de la région MENA (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie) ressortent parmi les économies les plus menacées par les conséquences de cette guerre**. En plus des perturbations dans les approvisionnements de ces importateurs nets de produits alimentaires et énergétiques, la hausse des prix pourrait avoir des **impacts considérables sur la stabilité de ces économies et sur leur population, notamment sur les plus démunies**. A titre d'illustration, en Tunisie le poids des dépenses alimentaires représente près de 27% des dépenses de consommation des ménages à revenus élevés et 37% des dépenses de consommation des ménages les plus pauvres. De nombreuses études empiriques ont montré que **la hausse des prix des produits alimentaires, et notamment du prix du pain, sont à l'origine de manifestations, de troubles sociaux et de conflits violents**. En outre, la proportion de jeunes dans le total de la population de la Tunisie, du Maroc et de l'Égypte devrait augmenter dans les 10-15 prochaines années. Si la création d'emplois ne suit pas cette tendance, le chômage chez les jeunes augmentera, aggravant d'autant la situation sociale de ces pays.

- **Les réserves en devises risquent de s'éroder progressivement sans accord FMI, selon Fitch Ratings**

Dans un rapport publié le 30 mai, l'agence de notation Fitch Ratings expose à nouveau ses **préoccupations quant aux tensions politico-sociales en Tunisie**. Elle estime que l'entente du gouvernement tunisien avec l'UGTT à l'égard des mesures de réforme économiques est essentielle afin de signer un accord de financement avec le Fonds Monétaire International. En février 2021, **le FMI avait déclaré que la dette de la Tunisie deviendrait insoutenable à moins qu'un programme de réforme solide et crédible ne soit adopté** avec un large soutien des acteurs de l'économie tunisienne. En mars 2022, Fitch Ratings abaissait la note souveraine de la Tunisie de « B- » à « CCC », en raison de l'augmentation des risques de liquidité budgétaire et extérieure après de nouveaux retards dans la conclusion de l'accord avec le FMI.

Dans son rapport, l'agence de notation prévoit **une aggravation du déficit de la balance courante à 8,4% du PIB pour 2022** (contre 6,3% en 2021) et **la détérioration du déficit budgétaire à 8,5% du PIB** (contre 7,8% en 2021). Par ailleurs, **en l'absence d'un accord avec le FMI, les réserves internationales de la Tunisie pourraient s'éroder progressivement et le dinar pourrait se déprécier**.

- **Le trafic passager dans les aéroports de Tunisie a connu une très forte hausse au premier trimestre 2022**

D'après les statistiques publiées par l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), **le nombre de passagers dans les aéroports tunisiens est passé de 631 500 au cours du premier trimestre 2021 à 1,2 M au cours du premier trimestre 2022, soit une augmentation de 183%**. Les aéroports de Tunis-Carthage, Djerba-Zarzis, Sfax-Thyna et Tozeur-Nefta ont enregistré des augmentations respectives de 183%, 199,7%, 195% et 25,1%. A noter que l'aéroport de Tunis-Carthage concentre à lui seul près de 84,4% de l'ensemble du trafic passagers des aéroports tunisiens.

- **La situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens s'améliore mais reste préoccupante**

D'après le rapport quotidien de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), **le volume des ressources hydriques stockées dans les barrages tunisiens a augmenté de 2% entre le 1^{er} juin 2021 et le 1^{er} juin 2022**. Les taux de remplissage des 22 barrages des gouvernorats du Nord, des 8 barrages des gouvernorats du Centre et des 6 barrages du Cap-Bon s'élèvent respectivement à 56,8%, 19,3% et 26,6% au 1^{er} juin 2022. **La situation est particulièrement préoccupante pour ce qui concerne le plus grand barrage du pays, situé à Sidi Salem dans le gouvernorat de Béja, qui concentre à lui seul près de 17% des ressources hydriques stockées dans les 36 barrages du pays**. Le stock en eau de celui-ci a diminué de 18,4% entre le 1^{er} juin 2021 et le 1^{er} juin 2022, avec un taux de remplissage de 37%. D'après les chiffres publiés par le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche en 2019, l'agriculture consomme 80% de l'eau prélevée, l'industrie 5%, le tourisme 2%, et les foyers 13%.

Libye

- **La BCL publie les dépenses et recettes de la période Janvier – Avril 2022**

La Banque Centrale de Libye (BCL) a publié les recettes et dépenses de la période allant de janvier à avril 2022. **Les recettes totales pour la période s'élevaient à 52,9 Md LYD**, tandis que **les dépenses totales s'élevaient à 22,9 Md LYD**. Le document indique que les recettes des ventes de pétrole sont de 37,4 Md LYD, tandis que les redevances du secteur sont de 3,2 Md. S'agissant des recettes douanières, elles s'élèvent à 30 M LYD, alors que 521 M LYD de recettes fiscales ont été accumulées. Concernant les dépenses publiques, la Banque centrale a indiqué que le poste des salaires est de 13,3 Md LYD, la section des dépenses de fonctionnement de 1,5 Md et celui des subventions de 8,1 Md LYD. Cependant les sections « urgence » et « développement » ne présentent aucune dépense. Enfin, la BCL a annoncé la mise en place d'un dispositif financier d'urgence et temporaire en faveur de la National Oil Corporation (NOC), d'un montant total de 34 Md LYD.

- **Le ministère du Pétrole met en garde contre les dangers d'une perturbation prolongée du secteur pétrolier**

Le ministère du Pétrole et du Gaz a publié un communiqué, le 31 mai, énumérant **les effets négatifs sur l'économie nationale de la crise perturbant la production et l'exportation de pétrole**. Le communiqué désigne les services de garde des champs

pétroliers et leur utilisation politique. La fermeture de plusieurs champs pétroliers et gaziers ainsi que de plusieurs ports risque d'endommager les infrastructures servant à l'extraction, au transport et au stockage d'hydrocarbures. Le ministère met en garde également contre les **potentielles pénuries en électricité, carburant et gaz domestique**. Enfin, le communiqué évoque le manque à gagner lié aux hydrocarbures et à la perte de clients internationaux pour la Libye sur le marché de l'énergie.

- **La BCL "ne peut pas déboursier de fonds sans loi budgétaire" selon A. Saleh**

Lors d'un discours prononcé à Syrte le 31 mai, le Président du Parlement, Aguila Saleh, a rappelé que **la Banque Centrale de Libye n'est pas autorisée à décaisser des fonds sans la loi de finances générale**. Ce discours a été tenu au cours d'une réunion visant à discuter du projet de budget pour 2022 soumis par le gouvernement de F. Bachaga désigné par le Parlement. A. Saleh a ainsi **appelé à garantir la répartition des revenus de l'État de manière équitable et transparente**. Il a par ailleurs revendiqué l'idée selon laquelle **la Banque Centrale devrait être gérée par son propre Conseil d'administration** et non pas uniquement par le Gouverneur de manière unilatérale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international